

Emploi des jeunes: l'exécutif annonce un soutien à l'embauche d'apprentis

Paris, 4 juin 2020 (AFP) -

Le gouvernement a dévoilé jeudi des mesures de soutien à l'embauche d'apprentis, première pierre d'un plan sur l'emploi des jeunes attendu d'ici la mi-juillet pour éviter une "génération sacrifiée" sur le marché du travail à la rentrée.

Alors que le robinet des embauches est fermé et que 700 à 800.000 jeunes doivent entrer dans la vie active en septembre, "on ne peut pas avoir une génération sacrifiée, les jeunes ne seront pas la variable d'ajustement de la crise", a plaidé la ministre du Travail Muriel Pénicaud à l'issue de la réunion à l'Élysée avec les partenaires sociaux.

Si le gouvernement se donne jusque la première quinzaine de juillet pour élaborer son plan sur l'emploi des jeunes, il a donné la priorité à l'apprentissage parce que "la décision de prendre un apprenti pour la rentrée prochaine se fait maintenant", comme l'a rappelé le secrétaire général de la CPME Jean-Eudes Dumesnil.

Et sans mesures de soutien, les acteurs de l'alternance craignaient une chute de 20 à 40% des offres proposées par les entreprises à la rentrée.

Première décision: une aide élargie à l'embauche de 8.000 euros pour les majeurs et 5.000 euros pour les mineurs pour les entreprises qui recruteront un apprenti jusqu'au 28 février.

Alors que cette aide, aujourd'hui de 4.125 euros, est actuellement réservée aux entreprises de moins de 250 salariés et pour des diplômés au niveau inférieur ou égal au bac, le dispositif sera élargi jusqu'au niveau de la licence professionnelle et à toutes les entreprises, ce qui représentera "un coût supplémentaire supérieur à un milliard d'euros", selon l'entourage de la ministre.

Les entreprises de plus de 250 salariés devront cependant avoir plus de 5% d'alternants dans leurs effectifs en 2021.

La première année d'apprentissage aura donc un "coût quasi nul" pour une entreprise qui recrutera un apprenti jusqu'à 21 ans, selon Mme Pénicaud. Entre 21 et 25 ans, cela représentera un reste à charge d'environ 175 euros par mois.

Pour laisser davantage de temps aux jeunes pour trouver une entreprise avec la crise, ceux-ci pourront rester jusque six mois en CFA (Centre de formation des apprentis) sans contrat, soit jusque fin février, au lieu des trois mois actuels.

La ministre a également évoqué une "mobilisation territoriale" pour que chaque jeune qui a fait un vœu d'apprentissage sur les plateformes d'orientation scolaire Affelnet et Parcoursup puisse se voir proposer une offre.

- maintenir le même niveau d'apprentis -

L'objectif est, en dépit de la crise, de maintenir le même niveau de contrats d'apprentissage qu'en 2019 où 368.000 avaient été signés, soit un bond record de 16%.

Si cette hausse restait tirée par l'enseignement supérieur, l'apprentissage avait enfin redémarré, après une décennie difficile, dans le secondaire, du CAP au Bac Pro, signe d'un changement d'image auprès des jeunes et de leurs familles.

Les annonces de l'exécutif vont dans le sens des revendications des organisations patronales, le Medef ayant réclamé une aide de 10.000 euros par apprenti.

Mais les syndicats y étaient également plutôt favorables. "Il y avait un large consensus pour dire qu'il faut tout faire pour booster l'apprentissage", a soutenu Laurent Berger (CFDT) même si Philippe Martinez (CGT) a déploré que "ce soit encore des aides aux entreprises".

Au-delà de ces mesures sur l'apprentissage, le plan pour l'emploi des jeunes qui sera présenté pendant la première quinzaine de juillet nécessitera de "construire rapidement une batterie de mesures différenciée en fonction du niveau de qualification et des territoires", souligne-t-on au ministère du Travail.

Syndicats et patronat avancent leurs idées, à l'image de l'UIMM (patronat de la métallurgie) qui réclame "une



PAYS :France
SURFACE :104 %
PERIODICITE :Quotidien



► 4 juin 2020 - Edition Fil Gen

exonération de charges sociales pendant les 12 premiers mois" pour une première embauche en CDI.

Pour le secrétaire d'Etat à la jeunesse Gabriel Attal, l'enjeu sera aussi de proposer "une solution" pour ceux qui auront du mal à trouver un poste "sous la forme de stages, de premières expériences à l'international ou d'engagement citoyen via le service civique".

Pour les jeunes sans formation, il a évoqué une extension de la Garantie jeunes "qui a déjà concerné 100.000 personnes l'an dernier avec des taux d'insertion très favorables".

far/cel/dlm

Afp le 04 juin 20 à 20 25.